

COMMUNE DE BETHUNE

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

DECLASSEMENT DU DOMAINE PUBLIC DE L'AIRE DE STATIONNEMENT DE LA RUE  
DE LILLE

Par arrêté n°09-2025-1048 du 15 juillet 2025, M. le Maire de Béthune, a ordonné l'ouverture d'une enquête publique relative au projet de déclassement de l'aire de stationnement de la rue de Lille, proche du Palais des sports Henri Louchart en vue d'une cession à la Communauté d'Agglomération Béthune-Bruay Artois-Lys Romane. L'enquête publique se tiendra du 18 août 2025 au 5 septembre 2025 inclus. M. Didier CHAPPE a été désigné Commissaire-enquêteur.

Durant toute l'enquête publique, le dossier d'enquête publique sera consultable par le public à l'hôtel de ville de la mairie de Béthune du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17 h.

Des observations peuvent être consignées dans le registre d'enquête à l'hôtel de ville, ou transmises à destination de M. le Commissaire enquêteur qui les annexera au registre par voie postale : 6, Place du 04 Septembre 62407 Béthune, ou par mail : [enquetepublique@ville-bethune.fr](mailto:enquetepublique@ville-bethune.fr)

Le commissaire-enquêteur assurera des permanences à l'hôtel de ville de la mairie :

- Le 20 août 2025 de 9:00 à 12:00 ;
- Le 5 septembre 2025 de 14:00 à 17:00.

A l'issue de l'enquête, le rapport du commissaire-enquêteur énonçant ses conclusions motivées sera tenu à disposition du public en Mairie de Béthune et sur le site internet de la ville.



Francis CORDONNIER  
Adjoint Délégué  
26 juil. 2025

Le Maire,  
Pour le Maire,

